

PER
P-508
E.c.2
15

Vol. VIII

MAI 1910

N° 9

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Pages

321—Louis Fréchette (à suivre).....	CAMILLE ROY, ptre.
331—Parlons français!.....	GUSTAVE ZIDLER.
332—Au Laboureur.....	PAMPHILE LEMAY.
333—Le Parler français chez nous.....	ALBERT FERLAND.
335—Le Poêle.....	ADJUTOR RIVARD.
339—Néologie Canadienne ou Dictionnaire, par Jacques Viger, (1810).—(suite et fin).....	
343—Les Livres.....	ADJUTOR RIVARD.
347—Bibliographie.....	C. R.
348—Lexique.....	COMITÉ DU BULLETIN.
358—Questions et Réponses.....	
359—Sarclures.....	LE SARCLEUR.
360—Anglicisme.....	COMITÉ DU BULLETIN.

2014/2015
J. Gauthier

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris : H. CHAMPION, libraire-éditeur, 5, Quai Malaquais.

AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Les membres de la *Société* et les abonnés du *Bulletin du Parler français au Canada* trouveront, sur la bande du *Bulletin*, au-dessus de l'adresse, la date de la prochaine échéance de leur cotisation ou de leur abonnement. Cette indication sert de quittance à ceux qui sont en règle avec l'administration et rappelle aux autres qu'ils doivent acquitter des arrérages. Cotisations et abonnements sont payables d'avance, le 1^{er} de septembre, pour les 12 mois suivants.

COMITÉ DU BULLETIN.

Le mois littéraire et pittoresque. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement : 14 fr. Sommaire du N^o Mai ; *Jésus invite l'humanité au culte de sa Mère*, par Lespaigne ; *Roses d'amour*, adapté de l'anglais par Pussy R. ; *Le culte de Notre-Dame aux Jeux floraux*, par Armand Praviel ; *Les madones de Raphaël*, par Abel Fabre ; *Superstitions*, par Emile Faguet ; *Poésie. A l'ombre de Jeanne*, par Louis Foisil ; *A une première communiant*, par Jean de la Bretonnière ; *Roman. « Alors ils se reconnurent »* (suite), par Joseph des Verrières, avec 6 compositions de Jean Jamet ; *Le centenaire de l'indépendance de la République Argentine : le passé de la République Argentine*, par Noël Aymès ; *L'Argentine d'aujourd'hui : le « campo » et Buenos-Ayres*, par François Ricard ; *La presse dans l'Argentine*, par G. Lecarpentier ; *Nadar, anecdotes et souvenirs*, par Etienne Charles ; *Le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé*, par François Laurentie ; *Les élections*, par Nêmo ; *Causerie dramatique*, par François Veuillot ; *La Barricade et Chantecler ; Pages oubliées, etc. Actualités scientifiques.*

LOUIS FRÉCHETTE

Sa vocation poétique; le milieu intellectuel et littéraire de sa jeunesse; sa carrière.

Le 31 mai 1908, vers onze heures du soir, après une journée de maladie seulement, Louis Fréchette mourait à Montréal.

Depuis quelques années le vieux poète souffrait. Sa robuste constitution avait fléchi. Le temps, la maladie, les chagrins dont se charge trop facilement une âme d'artiste, les variables et fortes émotions qu'avaient longtemps et tour à tour surexcitées en lui la louange et la critique, les querelles souvent engagées et âprement conduites, l'isolement qui chaque jour étend autour de ceux qui vieillissent le cercle impitoyable de ses indifférences et de ses abandons, le sentiment de sa faiblesse irrémédiable et de son impuissance, le spectacle toujours triste de sa propre ruine, tout cela avait assombri les derniers jours de Louis Fréchette, avait peu à peu détaché cette âme de tant de choses, de tant d'âmes qu'elle avait passionnément aimées: tous ces ennuis, toutes ces angoisses d'un soir de vie qui ne doit plus se dissiper ici-bas dans des clartés d'aurore, avaient mis au cœur de l'homme des désirs de s'en aller vers une vie meilleure. Il souhaitait mourir, et la veille du 31 mai, quelques heures avant d'être foudroyé par l'apoplexie, il confiait à un ami ancien et fidèle ce vœu de chrétienne espérance. « Il y a, ajoutait-il, l'au-delà qui est toujours inquiétant, mais j'ai assez souffert, il me semble, pour que Dieu

me pardonne...⁽¹⁾» Il traduisait ainsi en prose des vers, les derniers peut-être qu'il ait faits, et qui avaient paru quelques semaines auparavant :

Pour moi, je me confie à la justice immense.
Or, ta justice, à toi, Seigneur, c'est la Clémence!

D'ailleurs, les poètes, ceux-là du moins qui ont exprimé dans leurs vers, soit quelque vérité humaine, soit quelques-unes de ces pensées qui jaillissent du fond même de la conscience nationale, ne meurent pas tout entiers. Et la mort de Fréchette, loin de le rejeter dans l'ombre ou dans l'oubli, a remis en lumière et en pleine actualité l'œuvre qu'il nous a laissée. Il arrive que la mort grandisse ses victimes. Et il pourrait se faire que, dans notre province du moins où Fréchette fut tant discuté, la grande paix du tombeau profite à sa gloire.

* * *

C'est le 16 novembre 1839 que Fréchette naquit à Lévis, au pied même de la falaise, dans le quartier qui porte le nom d'Hadlow.

Son père, venu de Saint-Nicolas, était entrepreneur de quais. Ses ancêtres étaient partis de l'île de Ré, de cette Saintonge qui nous a donné avec Champlain la fleur de son héroïsme courageux.

Le jeune enfant perdit trop tôt sa mère, et ne connut pas assez longtemps la joie calme, la paix de la vie de famille. Une mégère qui prit la place de l'absente au foyer, fit la vie dure aux orphelins. A quinze ans, Louis quitta le toit paternel, et s'en alla demander aux hasards de l'existence du pain et du travail. Il cassa de la pierre à macadam dans les rues d'Ogdenburg, en attendant qu'il revint poursuivre ses études au Petit Séminaire de Québec, et aux Collèges de Sainte-Anne et de Nicolet.

Doué d'une délicate sensibilité, d'une imagination prompte à s'enflammer, le jeune collégien dut lire avec avidité les recueils de vers qu'il put se procurer. Si l'on en juge par des polémiques malheureuses qu'il fit plus tard « à propos d'éducation », il aimait mieux la poésie que le grec ; et s'il ne mit pas en vers les textes qu'on lui fit traduire, c'est que la muse soufflait à son oreille de bien autres choses. A dix-neuf ans, il composait

(1) Cf. un article de M. L.-O. David sur *Fréchette*, reproduit dans le *Soleil* du 20 juin 1908.

les premières pièces qu'il a publiées, et c'était : *Le chant de la Huronne* ⁽¹⁾, et des strophes de consolation, *Ne pleure pas*, ⁽²⁾ qu'il écrivit pour l'album d'une mère. Au Pensionnat de l'Université Laval, où il fit son droit, il eut pour voisin de chambre M. Adolphe Routhier. Tous deux avaient alors, et eurent peut-être toujours plus d'admiration pour Lamartine que pour Cujas ou Pothier. M. Routhier devait, quelques années après, confesser qu'en dépit des règlements du Pensionnat, Fréchette et lui avaient souvent, pendant de longues soirées, lu ensemble des strophes de Lamartine, de Victor Hugo ou de Turquet ⁽³⁾. Il leur arrivait même de rimer tous deux sous la flamme de la lampe discrète.

Une année que Louis Fréchette, étudiant, fut attaché au *Journal de Québec* (1861-1862) ne l'empêcha pas de continuer à alligner des vers : le nouvelliste rimait en marge de la gazette, et dès 1863, à vingt-quatre ans, il publiait son premier recueil : *Mes Loisirs*.

Mais la vie fut rude au jeune parnassien. *Mes Loisirs* n'enrichirent pas leur auteur. Victor Hugo et Longfellow, à qui l'étudiant avait sans doute fait hommage de son livre, lui écrivirent des lettres courtoises et flatteuses, mais le livre lui-même dormit chez le poète ou chez le libraire. Dans un article qui parut dans le *Journal de Québec*, le 4 février 1865, le correspondant du *Journal* écrit ceci à propos de *Mes Loisirs* : « Ce livre a causé fort peu de sensation, et il se vend presque pas, à preuve que le débit n'a pas encore couvert les frais d'impression. ⁽⁴⁾ »

Une modeste situation de traducteur surnuméraire pendant les sessions du Parlement ne put suffire à équilibrer le budget de l'étudiant besogneux. ⁽⁵⁾ Le versificateur se fit bien avocat (1864), mais il fallut courir après les causes plus encore qu'après les rimes, et Louis Fréchette attrapait celles-ci plus facilement que celles-là. Il y eut des jours sombres et affamés dans la chambre du basochien. Une nouvelle tentative vers le journalisme ne lui

(1) *Mes Loisirs*, p. 115.

(2) *Idem.* p. 187.

(3) *Causeries du Dimanche*, p. 214.

(4) Cet article est reproduit dans le deuxième numéro du *Journal de Lévis*, 18 avril 1865. Louis Fréchette était alors rédacteur de ce journal. L'article du *Journal de Québec* est signé A. C.

(5) Cette situation fut assurée à Louis Fréchette et à M. Pamphile LeMay par l'entremise de MM. Lemieux et Rémillard, avocats, chez qui les deux étudiants faisaient leur cléricature.

réussit pas davantage. Pendant l'année 1865, Louis Fréchette cumula à Lévis les fonctions d'avocat sans cause et de rédacteur du *Journal de Lévis* que venait de lancer M. Odule Bégin; mais le rédacteur était d'un libéralisme qui effraya le propriétaire; celui-ci craignit de voir transformer en feuille révolutionnaire son journal, et il remercia de ses services le scribe intempérant.

La politique elle-même ne pouvait donc être bienfaisante à ce jeune Irondeur impuissant à ébranler la forteresse où se retranchaient victorieusement les conservateurs. Désespérant de pouvoir trouver à Québec ou à Lévis, sinon la fortune du moins la médiocrité dorée dont se contentent les fils de la Bohème, Louis Fréchette résolut d'aller porter ailleurs son talent et sa besace.

Les États-Unis étaient alors la terre promise de ces Canadiens qui se lassaient d'attendre chaque matin une manne dont il ne restait rien pour le lendemain. Des milliers de compatriotes y allaient troquer contre de l'or un travail qui ne profitait plus à la patrie. Louis Fréchette suivit le courant fatal: l'avocat, le journaliste, le poète partirent pour Chicago. Fréchette sortit tout entier de son pays. Il emporta même avec lui le souvenir amer des désenchantements de sa jeunesse. L'exilé fut cruel pour ceux qui restaient au bord du Jourdain. Sur la terre étrangère il lui sembla que la patrie n'était plus habitable: dans la lumière trompeuse des horizons lointains, il vit sa province natale en proie à des politiques qui ne pouvaient que la ruiner, son cher Canada livré à des tyrans cupides. Nouvel Alceste, il s'imagina un matin qu'il s'était exilé pour n'être plus spectateur et victime de tant d'égoïstes turpitudes dont se rendaient coupables les ministres de ce temps-là.

Trop faible pour dompter ce servilisme immonde,
Fuyons-en le contact; allons de par le monde,
Chercher un coin de terre où l'honneur soit resté.⁽¹⁾

Il écrivit même:

Partons, pour ne plus revenir! . . .
Et quand je dormirai sous la terre étrangère,
Jamais, je le sens bien, jamais une voix chère
Ne viendra, vers le soir, prier sur mon tombeau;
Mais je n'aurai pas vu, pour combler la mesure,
Du dernier de nos droits, cette race parjure
S'arracher le dernier lambeau!⁽²⁾

(1) *La Voix d'un Exilé*. Première année, oct. 1866.

(2) *La Voix d'un Exilé*. Première année, oct. 1866.

Peut-être Fréchette se souvenait-il déjà que Victor Hugo avait été, lui aussi, obligé de fuir devant les tyrannies de la politique. Il lui plut de faire de Chicago un autre Jersey, et du sein de la cité qui avait accueilli son beau désespoir, il lançait contre nos petits Napoléons les tirades vengeresses, furieuses, échevelées, qui s'intitulaient : *La Voix d'un exilé*, et qui parurent à beaucoup, et plus tard à l'auteur lui-même, une imitation trop puérile des *Châtiments*.

L'exil dura cinq ans, sans épuiser tout à fait le fonds d'amertume que la vie avait si tôt amassé dans l'âme du jeune irrité. Pendant son séjour à Chicago, et pour se créer du travail utile, Fréchette, entre deux couplets satiriques où il essayait d'exprimer toutes ses haines sincères ou factices, faisait de la copie pour un journal de la ville, l'*Amérique*, et il faisait de la correspondance aux bureaux du Chemin de fer de l'Illinois Central, section des Terres ⁽¹⁾. Des amis invitèrent à revenir au pays l'enfant terrible qui boudait ses compatriotes ; ils lui facilitèrent son retour ⁽²⁾, et en 1871 Louis Fréchette regagnait la frontière, rentrait à Lévis, sa ville natale, et y ouvrait encore un bureau d'avocat.

Mais le lutteur irascible qu'il y eut toujours en lui ne devait pas longtemps goûter la paix au foyer de la patrie retrouvée. Il y avait alors, dans l'air et dans les esprits, trop d'idées contraires, trop de doctrines combattues, trop de discussions acrimonieuses, pour que le repos lui fut possible. Quelques mois seulement après son arrivée à Lévis, exactement au mois de novembre 1871, Fréchette s'engageait avec M. Adolphe-Basile Routhier, à propos des *Causeries du dimanche* ⁽³⁾, dans une polémique qui eut beaucoup de retentissement, qui fit couler dans les colonnes de l'*Événement* et du *Nouveau-Monde* une encre parfois bien noire, et dont Fréchette marqua le premier toute l'ampleur en intitulant ses articles : *Lettres à Basile*.

* * *

Et c'est sans doute ici le lieu et le moment de nous arrêter pour préciser davantage quelques-unes des influences intellectuelles, littéraires et sociales qui ont enveloppé la jeunesse de

(1) Cela s'appelle en anglais : *Land department Illinois Central Railway*.

(2) Cf. Article de M. L.-O. David, cité plus haut.

(3) Publiées, en 1871, par M. Routhier.

Fréchette, qui ont façonné son esprit, qui ont fécondé ou irrité sa première ardeur, qui ont tour à tour mis en son âme de poète le rêve de Lamartine et la colère de Juvénal.

Le rêve du poète ! Il lui vint peut-être un soir que le flot tranquille du Saint-Laurent berçait son sommeil. Il lui vint, assurément, dans ce pays de Lévis et de Québec, avec la lumière et les spectacles qui chaque jour emplissaient ses regards. Tous ceux qui naissent à Lévis et à Québec ne sont pas nécessairement des poètes ; mais comment douter que cet ensemble de paysages, de lignes, de couleurs, d'harmonies au centre desquels surgit comme une acropole le rocher québécois, ne soit propre à enrichir l'imagination, à éveiller la sensibilité, à affiner ces facultés esthétiques que la nature ébauche en chacun de nous ?

Le rêve du poète ! Il vint à Fréchette avec les premières émotions de l'adolescence, un soir que le jeune étudiant, assis quelque part sur les coteaux de Lévis, voyait se développer en largeur et en puissance le vaste décor laurentien. De l'autre côté du fleuve, derrière la forêt mouvante de mâts qui, en ce temps-là, assiégeait Québec, et que soulevait lentement le souffle rythmé de la vague, au dessus du rivage étroit d'où s'élance en vigueur l'orgueil des falaises, il vit la cité hautaine s'endormir un soir dans la splendeur d'un songe merveilleux. Le soleil avait jeté sur l'épaule robuste du vieux rocher la frange d'or d'un manteau de lumière ; les maisons basses qui se blotissent au pied du cap, ou qui s'échelonnent le long des pentes, ou qui se profilent sur les sommets, déjà s'enveloppaient d'ombre, pendant que les hauts clochers de la ville sainte brillaient encore dans le ciel pur ; le recueillement des jours qui finissent apaisait toutes choses. Et par delà la vision du promontoire qui s'affaisse tout à coup en une chute harmonieuse, le rêveur apercevait, plus loin que l'estuaire enflammé de la rivière Saint-Charles, et plus loin que les grèves de la Canardière, la pleine montante de Charlesbourg, décorée de vergers en fleurs, les longs coteaux de Beauport, quadrillés d'enclos labourés, et derrière l'île d'Orléans, au fil de l'eau qui descend, les terrasses gracieuses de Beaupré. Couronné par les cimes dentelées, surbaissés et fuyantes des Laurentides, encadré dans la ligne souple d'un horizon tout embrasé par le feu du crépuscule, le panorama québécois apparaissait au jeune étudiant comme l'évocation classique de la beauté, et il imprimait

en son esprit quelques-unes de ces images qui se colorent de riches reflets, et qui ne demandent qu'à s'envoler au souffle de la strophe.

Oh ! oui, les rêves d'or de notre adolescence !...
 La Muse nous berçait déjà sur ses genoux ;
 Et mille émois troublants accusaient la présence
 Des poètes futurs qui sommeillaient en nous...

Tout éveillait chez nous de vagues rêveries :
 Un vol d'insecte, un bruit de feuille, un chant d'oiseaux,
 L'azur des monts lointains, la fleur d'or des prairies,
 Les astres blonds semant des perles sur les eaux.

C'est à son ami Sir James Edgar, un ancien compagnon d'enfance, qu'il rappelait un jour ces souvenirs. Et il rattachait à ces lointaines réminiscences les visions premières de sa jeunesse :

Et quel panorama pour des yeux de poète :
 Québec et son bassin, ce miroir fabuleux
 Dont le cadre, gradins aux fières silhouettes,
 S'étagé en ondulant jusqu'aux horizons bleus !

Le soir surtout, assis au bord de la falaise,
 Combien de fois—oh ! oui, dans l'ivresse ou le deuil—
 Sans échanger un mot pour mieux rêver à l'aise,
 N'avons-nous pas joui du sublime coup d'œil ! (1)

Les vers sont assez lourds, mais ils nous permettent de penser que s'il est vrai que nos âmes reçoivent l'empreinte assez profonde des choses qui nous entourent, et s'il est vraisemblable qu'il entre dans l'imagination des poètes quelques rayons de la lumière natale, c'est bien la lumière de Québec qui enflamma, un soir qu'il avait dix-huit ans, le jeune rêveur de la falaise.

Au surplus, Québec n'était pas, vers 1860, qu'une ville pittoresque dont seule l'image rare pouvait faire des artistes. Depuis longtemps déjà, elle s'essayait à jouer le rôle d'une cité studieuse. Plus d'une fois, elle avait encouragé les travailleurs de la plume, et elle était fière d'avoir écrit la première page de notre histoire littéraire. En 1860, elle avait des ambitions plus grandes encore. Elle groupait alors en dedans de ses remparts garnis de vieux canons tranquilles, les plus intellectuels de ce temps, elle coordonnait leurs efforts, elle provoquait leur activité, et il lui semblait

(1) *Les Épaves*, p. 74-75.

sans doute qu'elle s'auréolait déjà d'une gloire attique. Avec son Université, fondée depuis 1852, elle aspirait à jouer un premier rôle scientifique ; elle prétendait à faire rayonner au loin sur le continent l'éclat et la vertu de l'âme française.

C'est à Québec qu'Étienne Parent venait d'accomplir son œuvre puissante de journaliste, et c'est là qu'il avait lu et publié quelques-unes de ses meilleures études de sociologie ; c'est à Québec que Garneau avait, le premier, ouvert « l'écrin » de notre histoire ; c'est à Québec que Ferland travaillait encore ; c'est à Québec que chantait Crémazie, et c'est là, dans l'arrière-boutique d'une librairie mal surveillée, qu'il réunissait ses fidèles enthousiastes. En 1860, un jeune prêtre faisait presque école à l'ombre de la cathédrale : entre deux *Légendes*, l'abbé Casgrain claironnait sur le seuil du presbytère, et il annonçait au public indifférent le réveil, ou plutôt la naissance d'une littérature canadienne dont il croyait qu'il était le père ; il associait à ses sollicitudes le docteur LaRue, Joseph-Charles Taché, Antoine Gérin-Lajoie, et jusqu'à ce vieillard de soixante-quinze ans, Philippe Aubert de Gaspé, qui ne voulut plus mourir avant d'avoir déposé son offrande toute précieuse dans le berceau de la nouvelle princesse. Les *Soirées canadiennes* et le *Foyer canadien* furent créés ; ils ouvrirent toutes leurs feuilles à ce vent d'enthousiasme, et s'en allèrent porter au loin l'espérance des travailleurs.

Comment Louis Fréchette n'aurait-il pas subi l'influence de ce milieu renouvelé ? Comment n'aurait-il pas consenti à se laisser enrôler dans la nouvelle brigade ? Plus jeune que tous ceux qui organisaient ce mouvement littéraire, il souhaitait déjà d'y contribuer pour sa part ; volontiers il en faisait confiance à son ami de cœur M. Pamphile LeMay, autre jeune poète qui lui fut toute sa vie un rival pacifique, et qui lui aussi, dès 1862, dans les *Soirées canadiennes*, préludait par le *Chant du Matin* ⁽¹⁾ à sa carrière de rustiques harmonies. Fréchette avait voulu écrire lui-même la première page du premier numéro de ces *Soirées canadiennes* ⁽²⁾ où se concentraient alors tous les premiers rayons de la Pléiade de Québec. C'est à la *Poésie* qu'il consacra ces couplets, et, comme pour préciser et révéler sans mystère l'influence qu'il

(1) *Soirées canadiennes*, II, 5

(2) *Soirées canadiennes*, I, 5.

avait subie, il les dédia à Crémazie. A ce maître dès lors tant admiré, il disait :

O poète, j'aimais aux jours de mon enfance,
Enfant aux blonds cheveux, au cœur plein d'espérance,
A lire tes récits ou navrants ou joyeux ;

Quand ton génie épris de notre jeune histoire,
Par ses mâles accents, d'un frais bandeau de gloire
Ceignait le front de nos aïeux !

Et il terminait son envoi par le mot de Reboul à Lamartine

« Mes chants naquirent de tes chants. »

Mais Crémazie devait bientôt, poète malhabile en affaires, fermer son cénacle, et s'exiler. Ce fut un grand deuil pour la jeune école québécoise ; il semblait que ce départ créait au foyer des lettres canadiennes un vide que l'on ne pourrait plus combler. Fréchette eut-il alors l'intuition du rôle que lui réservait l'avenir ? Pensa-t-il qu'il lui appartenait de prendre au Parnasse canadien la place laissée vacante ? Ou voulut-il seulement consoler ses compatriotes qui s'attardaient à regretter le poète disparu ? Toujours est-il qu'il entreprit d'occuper désormais l'opinion publique de son nom et de ses travaux. Pendant que Pamphile LeMay, toujours trop indifférent aux applaudissements des lecteurs, écrivait :

Et que m'importe la louange
Des hommes dont l'amitié change
Comme le feuillage des bois !⁽¹⁾

Louis Fréchette, l'année même qui suivit le départ de Crémazie, publiait *Mes Loisirs*. Dans une courte préface, en apparence modeste et timide, il déclarait son utile désir d'enrichir nos lettres.

« Ce livre a-t-il un but ?

«—Peut-être !

« D'abord, étant, je crois, la première publication de ce genre dans notre jeune pays, ce volume, quoique bien défectueux, sera toujours un pas de fait pour la littérature canadienne ; et ce pas, tout petit qu'il soit, est déjà une tâche assez noble à remplir. »⁽²⁾

(1) *Soirées canadiennes*, II, 6.

(2) *Mes Loisirs*, préface, p. 8-9.

Cela est dit dans une très mauvaise prose, et cela enferme aussi une petite erreur historique. *Mes Loisirs* sont, dans l'ordre chronologique, le deuxième recueil de vers qui ait été ici publié, Michel Bibaud ayant, en 1830, fait imprimer le premier. Mais vraiment celui-ci, *Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes et autres pièces de vers*, ne peut être mis en regard de celui-là : parce qu'on ne le trouve plus guère dans les bibliothèques, parce que trente années de vie canadienne les séparent, et parce que pendant ces trente ans la muse canadienne s'est débarrassée de quelques-uns des langes étroits, empesés, où s'agitait sans grâce la lourde imagination de Bibaud.

Louis Fréchette avait sous la main bien des livres que ne connaissaient pas les rimeurs de 1830. Crémazie avait fait venir de France les poètes qui là-bas étaient des maîtres. Et c'est une influence ajoutée à bien d'autres, et qu'il ne faut pas ici négliger, et qui est peut-être prépondérante, que celle qu'exerçaient à distance sur nos jeunes versificateurs les plus illustres représentants de la poésie française contemporaine. Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, Théophile Gauthier, Leconte de Lisle, avaient ici leurs admirateurs, et l'on retrouvera dans l'œuvre de Fréchette plus d'un souvenir des lectures ferventes qui occupaient ses loisirs.

D'ailleurs, Fréchette arrivait à la vie littéraire au lendemain du jour où le drapeau français, depuis si longtemps absent, réapparut avec la *Capricieuse* dans le port de Québec ; au moment même où des relations commerciales et fraternelles s'établirent plus fréquentes entre le Canada et l'ancienne mère-patrie. Les livres se firent moins rares dans les bibliothèques plus nombreuses. L'abbé Casgrain a souvent raconté l'effervescence de cette jeunesse de 1855 qui prenait contact avec des maîtres nouveaux, qui lisait avec piété Montalembert, Lamartine, Chateaubriand, Hugo, et qui voyait s'ouvrir sous son regard l'horizon encore flamboyant du ciel romantique.

CAMILLE ROY, p^{tr}e.

(la suite au prochain numéro)

PARLONS FRANÇAIS !

Aux petits Canadiens.

Il faut s'enorgueillir de son parler de France . . .

*Quand saint François, vêtu d'un manteau d'indigence,
S'en allait en chantant avec suavité
Par les chemins pierreux de la marche d'Ancône,
Pèlerin de l'Amour et de la Pauvreté,
Tout pareil à l'oiseau du ciel, qui vit d'aumône,
Alors, dit-on, au lieu du patois d'Assisi,
C'était le vieux français, par ses lèvres choisi.
Et quand ses promptes mains bâtissaient des églises,
Qu'il avait versé l'eau sur les pieds du lépreux,
L'hymne encore jailli de son cœur trop heureux
Mêlait des mots français au cantique des brises,
Et c'est ainsi d'abord qu'il loua dans son cœur
Son frère le Soleil et la Lune sa sœur !*

*Et voyez-vous, ô belle enfance Canadienne,
Pourquoi l'on doit se plaire à rester la gardienne
Jalouse de ces mots si tendres de chez nous,
Dont vos mères vous ont bercés sur leurs genoux ?
Songez qu'ils ont en eux tant de grâce ou de flamme
Que Jésus les dictait à son cher troubadour ;
Et si le saint d'Assise aux heures solennelles
Pour la langue de France oubliait sa cité,
C'est qu'il ne trouvait pas de paroles plus belles
Pour peindre la douceur, la joie et la clarté !*

GUSTAVE ZIDLER.

AU LABOUREUR

*Laisse au pâle ouvrier l'air impur de la rue ;
Attelle tes bœufs lents ou tes lourds percherons ;
Tiens d'une adroite main les rudes mancherons,
Et promène le soc dans l'herbe verte et drue.*

*La moisson de demain t'est sans doute apparue,
Avec ses épis d'or pareils à des fleurons,
Ses bercements de vague, et ses oiseaux larrons
Le rêve des blés mûrs fait vibrer la charrue.*

*Qu'une brise embaumée assèche tes sueurs !
Quand tu fouilles le sol, le coutre a des lueurs,
Et la charrue antique a l'air encore neuve.*

*Dieu labore ton âme au milieu des douleurs ;
Quand l'automne viendra, si tu bénis l'épreuve,
La joie aura germé dans le sillon des pleurs.*

PAMPHILE LEMAY.

LE PARLER FRANÇAIS CHEZ NOUS ⁽¹⁾

A Monsieur Adjutor Rivard,
Secrétaire de la Société du
Parler français au Canada.

Mon cher ami,

Il y a quelques instants, à l'Université Laval, je vous ai entendu nous parler des mots aimés de chez nous, ceux que nos pères ont apportés de France, ceux, aussi, qui sont nés dans la terre laurentienne.

Nous vous avons applaudi avec une joie vive, émus de trouver dans les mots français tombés de vos lèvres notre jeune idéal, notre fierté, notre espérance. Vous avez de l'orgueil d'être canadien. En vous écoutant, nous nous disions : « Il y a une âme canadienne. Cette âme, ce soir, célèbre sa jeunesse sur les lèvres de notre frère de Québec. »

Comme vous nous l'avez dit avec une flamme dans le regard, les Plaines d'Abraham n'ont vu qu'une escarmouche le jour tragique où Montcalm et Wolfe sont morts.

La vraie bataille, c'est aujourd'hui qu'elle a lieu. Vous, cher ami, vous avez l'honneur d'être un des premiers dans ce combat. Après les soldats de l'épée, les soldats de la plume. Ceux-là aussi seront grands, ceux-là aussi combattront pour une langue et une foi qui viennent de France. Ceux-là aussi ont dans le cœur l'amour du drapeau blanc. Oui, ceux-là, enfants de Québec et de Ville-Marie, aujourd'hui, devant l'Anglais, sont debout et lui disent : « Anglais, vainqueur des Plaines d'Abraham, par la

(1) Écrit après une conférence de notre Secrétaire sur la Société du Parler français et son œuvre, à l'Université Laval, à Montréal.

bravoure de ton épée, tu as eu le sang de nos pères, mais tu n'as pas eu leur âme ni leur langue. Leur âme française, ces glorieux vaincus nous l'ont léguée. Elle est en nous et se souvient. Et leur langue, leur langue lumineuse et sacrée, tu ne l'entendras pas mourir sur les rives du grand fleuve.

«Anglais, c'est aujourd'hui la revanche des mots français, ces mots chers que tu as souhaité voir s'éteindre sur le cap de Québec. Anglais, les mots français ne sont pas des mots qui meurent!... Les entends-tu sourdre comme une armée? Les entends-tu dans le pays conquis clamer la fierté nationale et pleurer le souvenir des ancêtres?... Anglais, les mots français sont immortels, laisse vivre les mots français. Anglais! vivent les mots français!»

A mes paroles, cher ami, vous le voyez, je vous ai bien entendu. Ce que vous avez dit des choses de chez nous a remué mon cœur canadien. A humer la poudre des batailles, les guerriers se sentent grandir. A vous entendre parler des combats de notre race, je me sens une âme impatiente de s'unir à la vôtre pour faire triompher le doux parler de France dans la terre de Québec et du Mont-Royal.

Tout à vous,

ALBERT FERLAND.

Montréal, 27 avril 1910.

LE POËLE

Le poêle de chez nous est à deux *ponts*, bas sur pattes, et massif. Sur ses flancs, aux parois épaisses, des reliefs déjà frustes dessinent des arabesques où se jouent des animaux étranges. Dans son vaste foyer, une bûche d'érable entre toute ronde, et, à l'époque des *corvées*, son *fourneau* cuit sans peine le repas de vingt batteurs de blé.

L'été, quand le soleil *grèle* les visages et mûrit les grains, le poêle se repose. Toujours à son poste pourtant, dans la cuisine, au beau *mitan* de la *place*, il se rend encore utile : il sert de garde-manger.

Mais sitôt que vient l'automne, et qu'il commence à *gelauder*, le poêle se réveille. Et tout l'hiver, sa respiration s'échappe du toit, érigée en spirale dans l'air tranquille, ou fuyante et déchirée par la rafale. Tout l'hiver, il chante, ronfle, ou murmure ; dans les nuits calmes, quand les *marionnettes* dansent au ciel pur, la voix du poêle se fait régulière, monotone, rassurante ; mais, si le *nord-est* court la campagne, tourmente les arbres nus, et hurle, le poêle gronde, furieux. Il défend le logis contre le froid qui pince ; sa chaleur se répand, bienfaisante, sous les poutres noires, et jusque dans la *grand'chambre*, où l'on ne va qu'aux jours de fête et aux jours de deuil. Il fond la neige maligne que la *poudrière* souffle sous la porte mal fermée, réchauffe les petits pieds rougis, fait fumer la bonne soupe.....

C'est l'âme de la maison. S'il éteignait ses feux, s'il ne mettait plus au toit son panache de fumée, si son ronflement sonore se taisait soudain, soudain la maison serait morte. « Foyers éteints, familles éteintes. » Aussi bien que l'âtre, mieux encore peut-être, le poêle canadien garde les traditions ancestrales.

A ceux qui savent allumer leur pipe avec un tison, et qui aiment à fumer, en songeant, devant la porte du poêle, ce dieu du logis est d'aussi bon conseil que le feu de cheminée.

Au coin de l'âtre, on se prend parfois à rêver, à construire des châteaux en Espagne, et tout s'effondre, hélas ! avec le tison qui croule, s'envole avec la blquette qui monte, s'évanouit avec l'étincelle qui meurt. A la porte du poêle, il faut penser, et c'est au bâtiment de projets plus solides qu'on travaille. Car le poêle est grave, le poêle est sage, le poêle n'invite pas aux vaines rêveries. Les chimères qu'évoque la chanson de l'âtre déplaisent à ce vétéran ; il étouffe ces voix du feu, frivoles et légères, qui, dans les cheminées ouvertes, fredonnent, *silent*, crépitent, et font entre les chenets un concert de caprice et de fantaisie : il les fond toutes en un ronflement sévère. Il craint aussi, pour ceux qu'il aime, le prestige des étincelles, la fantasmagorie des flammes, le mensonge de leurs formes changeantes ; il cache aux regards des hommes son lit de braise ardente. L'œuvre du feu s'accomplit en secret dans l'enfer de ses flancs ; seul, l'œil rouge qui perce sa porte révèle les souffrances éclatantes et mystérieuses du bois qui pleure.

A la *brunante*, les voisins viennent *fumer* ; ils arrivent, tout *enneigés*, et le poêle réjouit leurs mains gourdes. Quand ils sont tous groupés devant sa porte, et qu'ils *allument* à la ronde, il aime, le poêle des *habitants*, qu'on s'entretienne autour de lui de la terre *fermée* par les froids d'automne, des *bâtiments* qu'on répare, du *train* de la ferme, des travaux monotones de l'hiver, des bêtes qu'on soigne, des blés en grange, de la *sucrierie* qu'on entaillera, des hasards de la moisson future.... « Il faisait presque jour, la nuit de Noël, dans la *tasserie* ; c'est signe que les blés seront *clairauds*, l'été *qui vient*..... L'année dernière, les *ajets* l'avaient dit, et il y en eut à *pleines clôtures*..... Au printemps, on engagera Pierre-à-Grégoire ; il laboure *une beauté* mieux que les autres et prend plus de *mie*..... On fera de l'*abattis* au *sorouest* de la *rochère*, de l'autre côté du grand *brûlé*..... Joseph-à-François va à la ville demain, prendre une *consulte* : il a envie de *déchanger* de cheval ; il a *pour son dire* que celui qu'il a eu du maquignon n'est pas assez *amain*..... Les *petits gars* ont pris deux lièvres au collet, hier ; c'est *matin*, pour les lièvres..... La *bordée* de ce soir a presque *abrié* les *balises* ; va falloir se lever, demain, avec la *barre du jour*, pour ouvrir les chemins avant que le *grand-voyer* passe, parce que s'il s'*adonnait* à venir par ici *drés* le matin, on payerait sûrement

l'amende. . . . Il n'est pas guère avenant, le grand-voyer ; pour un cahot, pour un banc de neige, il nous fait des misères. Pourtant, y en a ben manque, des cahots, dans sa part de route, à lui. Et puis, bon sang ! quand le bon Dieu fait neiger, je pouvons pas les empêcher, les bancs de neige !. . . »

Le poêle est sévère, mais il permet qu'on s'amuse. Il a vu plus d'une danse, accompagné de sa voix grave plus d'une chanson, entendu les meilleures violonneux de la paroisse, et plusieurs, qui maintenant sont disparus, ont devant lui battu les ailes de pigeon comme ne savent pas le faire les jeunesses d'aujourd'hui. C'est dans la pièce qu'il habite que se donnent les veillées d'hiver, où les beaux conteux disent à tour de rôle leurs histoires, se relancent, et luttent à qui aura le plus d'esprit, à qui emmanchera le mieux un bon mot au bout d'un conte. Si les petits se rapprochent, ce n'est pas, comme parfois au coin de l'âtre, des contes en l'air qu'il entendent, mais des récits de choses arrivées, de vraies histoires de loups-garoux, de feux-follets et de morts qui reviennent, ou, mieux encore, des traits dont la leçon salutaire perpétue la foi vive, l'esprit chrétien, la saine morale et le bon sens patriotique de nos paysans. Et la langue qu'on parle autour du poêle n'a rien du parler mièvre ou corrompu des villes ; c'est la langue rude et franche, héritée des ancêtres, et dont les mots « ne sont guère que du sens ».

Le poêle se souvient aussi. Il veut qu'on parle souvent des aïeux, qui les uns après les autres ont, à l'accoutumée, tiré leur touche devant sa porte, et dont il a éclairé de la même lueur les visages honnêtes. Le maître d'aujourd'hui, fils des anciens, et dont le front déjà s'argente vers les tempes, leur ressemble. Comme eux, la nuit venue, et les voisins partis dans la neige, il s'agenouille, avec la femme et les enfants, dans la bonne chaleur qui rayonne, sous le vieux Christ pendu à la muraille ; et le poêle, qui se souvient, mêle sa voix familière à la prière du soir.

Puis la marmaille gagne les lits à baldaquin. La lampe s'éteint. Quelque temps encore, un chuchotement se fait entendre : à la porte du poêle, dans l'obscurité, le père, sa dernière pipe aux dents, la mère, son chapelet encore aux doigts, se parlent à voix basse, lentement, des choses que l'on aime à se dire seul à seul et qu'il est aussi bon que les enfants ne sachent point : souvenirs intimes, espoirs communs, craintes partagées. Dehors le vent

a cessé, tout est calme. Le poêle murmure plus doucement, seul témoin des confidences de ses maîtres. L'heure glisse, discrète, sur les deux têtes rapprochées, et tombe dans l'éternité sans presque faire sentir son passage. Et l'entretien se prolonge, doux et grave, dans la nuit.....

Enfin, les voix se taisent. Tout repose. Seul, le poêle murmure encore; la lueur de son œil demi-clos éclaire vaguement les choses et se joue sur la muraille; au-dessus du toit, la fumée monte, blanche et droite, au clair des étoiles. Le poêle veille sur la maison qui dort.

ADJUTOR RIVARD.

NÉOLOGIE CANADIENNE

PAR

JACQUES VIGER

(1810)

(Suite)

Sarpidon.—Sub. mas. Tapageur ; c'est un petit *Sarpidon* ; quel *sarpidon* !

Sauvagesse.—Sub. fém. *Sauvage* : voilà une *Sauvagesse*, pour une femme *sauvage*.

Sieau.—Sub. m. *Seau* (vaisseau à puiser ou à conserver de l'eau).

Un *sieau* ferré, —des *sieaux* de bois pour un *seau*, des *seaux*.

Sorcière.—Sub. fém. Tourbillon de neige ou de poussière, occasionné subitement par le vent, et de peu de durée. Fermez les fenêtres de crainte que la *Sorcière* ne les brise. Avez-vous vu passer la *Sorcière* ? Étiez-vous dehors durant la *Sorcière* ? pour : quand elle passait.

Sorel.—Habitant de *Sorel*. Ex. C'est un *Sorel*. Voilà des *Sorels* assurément, leur habillement le dit.

Soulier.—Sub. m. On donne ici le nom de *souliers français*, aux souliers de cuir qui viennent de l'étranger, ou que les cordonniers manufacturent, celui de *souliers de bœuf* à ceux que les habitants se font de la peau du bœuf, et celui de *souliers sauvages* à ceux que font ces derniers de la peau du chevreuil.

Soupe.—Il dort comme une *soupe*.

Souris-Chaude. — Sub. fém. Pour *Chaube-souris* (oiseau).

Sucet.—Sub. m. On appelle ainsi le tuyau de blé-dinde, ou la tige dé-

garnie de ses épis et que l'on fait manger au bétail à cornes. Les *sucets* coupés un peu verts, font de bons fourrages. Quand les *sucets* sont trop secs, les animaux ne les mangent point. Tu as là de beaux *sucets*. On l'appelle aussi *cotton* de blé-dinde, quoiqu'on donne plus particulièrement ce nom à l'épi dégarni de ses grains.

Sur.—préposition de lieu employée bien communément dans le sens de *chez*, et bien improprement. Ex. : Je viens de *sur* mon oncle.—Je vais *sur* le notaire.—Je dine *sur* ma tante. On doit dire *chez* mon oncle, *chez* le notaire, et *chez* ma tante.

Sur, ure.—adj. La langue française le fait synonyme d'*aigre*. Il lui donne ce sens, quand on l'emploie pour marquer la qualité ; c'est pourquoi on peut dire des pommes *sures*, des fruits *surs* ; l'oseille ronde est fort *sure*. Mais on ne saurait dire sans blesser la langue : du vin *sur*, du lait *sur*, pour du vin, du lait aigre, parce que *sur*, dans ces phrases, exprime le vice de ces liquides. Il faut donc dire du vin *aigre*, du lait *aigre*.

Surir.—V. a.—pour aigrir. (rendre aigre, faire devenir aigre.) La chaleur *surit* ou fait *surir* le lait, pour *aigrir* le lait. Il n'est pas français.

Suspect, te.—adj.—(qui est soupçonné, ou qui mérite de l'être.) On lui fait signifier ici, en outre, susceptible. Ex: Elle est extrêmement *suspecte*, c.-à-d. Susceptible ou *facile à blesser*. Vous êtes bien suspect, Monsieur. On dit aussi substantivement: C'est une *suspecte* comme on en trouve guère, pour exprimer qu'elle est bien susceptible, qu'elle se *formalise* d'un rien. Il n'est guère d'usage que parmi le peuple; il n'est pas du tout français dans ce sens.

Stelci, Stelcit.—pro. dém.—*Celui-ci* p. d.

Stella.—pour *celui-là*, p. d.

Style.—Sub. m.—Nos faiseurs de *mots* ont donné à ce mot en français toute la latitude qu'il a dans la langue anglaise. Ainsi l'on dit: la table de Mr. était servie dans le plus haut *stîle*; sa maison est meublée dans le grand *stîle*; madame est habillée dans le grand *stîle*, pour exprimer que rien n'est épargné, que tout est de meilleur goût et de la dernière mode. Ce sont les sabots de la bonne faiseuse du Marquis de Molière.

Tapin.—Sub. m.—Une tape légère, un soufflet. Il n'est pas français.

Tapon.—Sub. mas.—Mot que l'on emploie ici comme synonyme de tas, paquet, touffe. Ex: Un *tapon* de laine, tapon de neige. La neige tombe en *tapons*, pour flocons. Un gros *tapon* de graisse. On dit encore d'un petit garçon gros et gras, c'est un *tapon*, c'est un *tapon de graisse*.

Tauraille.—Sub. f.—Nom sous lequel les habitants désignent en général les jeunes veaux, génisses (taure.) Ce sont de belles *taurailles*, où sont les *taurailles*, une jeune *tauraille*.

Tête.—Sub. m. On dit d'une personne *entêtée*, *opiniâtre*, c'est une *tête d'es-cargot*, une *tête de*...

Thétière.—Sub. f.—Pour théière, Vase

pour faire infuser le thé.

Tinton.—Sub. mas.—On dit ici le *tinton* de la messe sonne;—on sonne le *tinton*; pour exprimer le son lent d'une cloche dont le ballant ne touche que d'un côté. *Tinton* n'étant pas français, il faut parler ainsi: On *tinte* à la messe, on *tinte* à la paroisse, le sermon; ou absolument la cloche *tinte*.

Tinter la grosse ou la petite cloche, se peut aussi dire.

Tire.—Sub. fém.—Sorte de sucre en bâton que l'on procure de la melasse, en la faisant bouillir. De bonne *tire*; de la *tire* pleine d'yeux; la *tire* se vend un sou le bâton.

Tirans.—Sub. mas. plur.—pour *aurore boréale*. Il y a beaucoup de tirans dans le nord.—V. *Clairon*.

Tondre.—Sub. mas.—Amadou.

Touche.—Sub. fém.—Terme en usage parmi les fumeurs, dans ces phrases: veux-tu fumer une *touche*, viens fumer une *touche*, pour dire fumer un peu et tout au plus une *pipe*.

Train.—Sub. mas.—Mot français que que l'on emploie à tort pour signifier: 1^o Les *occupations quotidiennes du ménage*; Ex: Mettez-vous a votre *train*. Quoi! vous n'avez pas encore commencé ou fini votre *train*! Vous n'acheverez pas votre *train* aujourd'hui.

2^o **Ivre.**—Ils vont se mettre *en train* Il est revenu *en train* à la maison. Il sont tous *en train*. Il faut dire *ivres*.

Trainé.—Sub. fém.—Sorte de voiture d'hiver qui sert aux habitants pour charrier le bois, les denrées, le foin, et voyager.

On l'appelle en français *traineau*.

Trainé en clisse.—Sub. fem.—Voiture d'hiver des sauvages, qui leur sert à transporter leur venaison et autre chose. C'est une planche très mince, courbée par devant.

Traineau.—C'est la traîne des canadiens, mais d'une dimension beaucoup plus petite, assez souvent avec des bras, elle sert aux enfants à courir et glisser sur la neige.

Travail.—Ce mot qui ne s'emploie qu'au singulier, se dit de deux pièces de bois qui se prolongent en avant d'une charrette, ou que l'on attache par une chaîne de fer aux voitures d'hiver au Canada et entre lesquelles est placé le cheval qui les traîne. C'est proprement le *brancard*. Le mot *travail* est employé à Montréal à celui des *menoirs* (au pl.) à Québec.

Le travail de la traîne est cassé ; les *menoirs* de la carriole sont neuves.

Trêfle.—Sub. fem.—pour *Trèfle* (herbe et une des quatre couleurs d'un jeu de cartes).

Trempe.—adj. des 2 gen. Il n'existe pas dans la langue. Ex. Il est tout *trempe*. Elle est toute trempe de sucurs, c.-à-d. qu'elle a beaucoup *sué*.

On dit proverbialement il est revenu *trempe* comme une soupe, c.-à-d. très mouillée.

Toutes ces phrases seraient françaises si au lieu de *trempe* on disait *trempe*, *trempe*.

Tricoler, V. N. Il se dit d'un homme ivre, qui chancelle.

Il *tricole*, je l'ai vu dans la rue tricolant de la belle sorte.

Troisse.—pour Trois.

Nombre cardinal.

Trompe. } Sub. fém.

Bombarbe. } Sub. fém.

Petit instrument de fer, qui a une languette au milieu, dont on tire un son en le mettant entre les dents et en le touchant avec le bout du doigt. —On l'appelle ordinairement *trompe* à *laquais*. Nos habitants le nomment tantôt *trompe* et tantôt *bombarbe*.

Tuer.—V. a. Employé pour éteindre.

Ex. : *Tuez* la chandelle, avez-vous *tué* le feu.

Cette sorte de meurtre est très commune en Canada.

Trois fois heureux mes compatriotes ! que la corde n'en soit pas la punition !

Tuque.—Sub. fém. ou *mâle* sub. mas.

Vêtement de tête de nos habitants ; c'est un bonnet de laine tricotté.

Ex. — Donne-moi ma *tuque*, avez-vous des *tuques* à vendre.

Voy. *Mâle*....

Vache.—Plancher des vaches, c'est à-dire la terre.—Ex. Une fois sur le *plancher des vaches*, tout ira bien. dira quelqu'un voyageant sur l'eau.

Verbalement.—adv.—Il y a plusieurs acceptions. Ex : Il lui a parlé *verbalement*, c.-à-d. il lui a parler *sec*. Je l'ai battu *verbalement*, pour *bien fort*, *rudement*. On dit d'un postillon qu'il mène ses chevaux *verbalement*, pour exprimer qu'il mène *bien vite*, ou bon train.

Cet adverbe est étranger à la langue française.

Veuilloche.—Sub. fém.—On nomme ici d'une *petite* meule de foin. Mettre le foin en *veuilloches*, c'est le mettre en petits tas dans la prairies, avant de le charrier.—On appelle *mulon*, une *grosse meule* de foin.

Vire l'œil.—Sub.—pour *louche*. adj.

C'est un terme d'injure : ôte-toi de là, *vire l'œil* ; point de *vire l'œil* ici.

Il se dit aussi par dérision ; alors le ton détermine le sens qu'on veut lui donner. Ses synonymes canadiens sont *Bêcheux* et *Loucheux*, adj. m. ; voir ces mots. On doit remarquer qu'il se dit particulièrement d'une personne *louche* d'un seul œil.

Voyage.—Sub. mas.—pour

Voie.—Sub. fém.

Ex. Deux sols sont d'ordinaire le prix d'un *voyage d'eau*, au lieu d'une *voie d'eau*. On appelle *voie d'eau*, et non pas *voyage* (les deux seaux d'eau que porte un homme.) On doit dire aussi *voie* pour charretée, que nous employons exclusivement. Ex. Une *voie* de bois; *voie* de pierre, voie de sable, et non *voyage* ou

charretée..

Vulgaire.—adj. des 2 gen.

Outre son vrai sens, on lui donne parmi le peuple, celui de *visible*, *évident*.

Ex : Il est *vulgaire* qu'il est midi. Il est *vulgaire* que tu perdras ton procès. Tout ce que vous dites là, Monsieur, c'est vulgaire.

FIN

LES LIVRES

J.-R. DE BROUSSE. *La Maison sur la Colline*. Poèmes (1897-1908). Paris (Plon — Éditions de la *Revue des Poètes*), 1910, in-18, 134 pages.

C'est dix ans de sa vie que le poète toulousain a mis dans ces vers, dix ans vécus dans sa maison des champs, la *Maison sur la Colline*. L'art, la nature, la famille, la poésie, l'amitié l'ont tour à tour fait chanter, et ce livre est un recueil des notations harmonieuses que le poète a faites de ses impressions. « La *Maison sur la Colline*, a écrit M. François Tresserre dans *l'Ame latine*, est un pur poème de nature, d'émotion et de noble philosophie. » M. de Brousse a eu aussi sa crise morale, et la *Ronde des sept péchés* révèle des inquiétudes religieuses qui vont jusqu'à l'angoisse et aux cris de révolte. Mais la pièce suivante, si bien dédiée à M. Armand Praviel, nous montre l'ami apportant la *Lampe de Vérité*, et c'est l'aurore d'une *Vie nouvelle* ; en même temps que l'amour et le bonheur entrent dans la *Maison sur la Colline*, la paix et l'espoir renaissent dans l'âme du poète, agenouillé devant *Notre-Dame*.

Il n'est d'espoir qu'en la Vierge Marie !

Ce beau recueil a été couronné par la *Revue des Poètes*, et le lecteur ne s'en étonnera pas.

GEORGES GOURDON. *Jeanne d'Arc*. Drame en 3 actes et 7 tableaux, en vers, avec chœurs. Rochefort-sur-Mer (Société anonyme de l'imprimerie Ch. Thèse), 1910, in-8°, 119 pages.

Voilà enfin un drame où Jeanne d'Arc est elle-même. M. Gourdon n'a pas tenté d'ajouter à la belle et glorieuse histoire de la Pucelle ; il a pensé justement que l'œuvre d'art consistait ici à montrer l'héroïne telle que nous la fait voir l'histoire. Et

l'on admire surtout, à travers tant de beaux vers, avec quel art il a su rappeler les paroles historiques du procès de Rouen dans toute leur naïveté et leur héroïque simplicité.

Le beau drame de M. Gourdon a été représenté pour la première fois à l'institution de Notre-Dame-de-Recouvrance de Saintes, au commencement de février dernier. Les journaux rapportent que ce ne fut pas seulement le triomphe de Jeanne, mais aussi celui de l'auteur. M^{sr} Eyssautier disait de M. Georges Gourdon : « J'ai pu citer son nom ce matin, du haut de la chaire, parce que plus encore que celui d'un grand poète, c'est celui d'un grand chrétien. »

Annuaire de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang—1909. Québec, 1910, in-8°, 23c. × 15c. 5, 127 pages.

Il y a, dans ce premier annuaire de l'Hôtel-Dieu de Québec, des faits et des chiffres qui donnent à réfléchir sur les services rendus au public par cette institution.

BENJAMIN SULTE. *Le Chevalier de Niverville.* Ottawa, 1910, in-8°, 24c. 5 × 16c. 5, 30 pages.

ADOLPHE POISSON. *Le Sommeil de Montcalm.* Ottawa, 1910, in-8°, 24c. 5 × 16c. 5, 5 pages.

Tirés à part des *Mémoires* de la Société royale du Canada (1909-1910), pp. 43-72, pp. 37-41.

La Balle au camp. Montréal, 1910, 32 pages.

Vocabulaire et tableaux d'inscription (en français) du jeu de balle au camp (*base-ball*), suivi d'un vocabulaire du jeu du gouret (*hockey*).

Cette brochure utile est publiée par *l'Ami des Sourds-Muets*, rue Saint-Dominique, Montréal, où elle est en vente.

Les éditeurs écrivent, dans une préface intitulée *Parlons français* :

La lutte pour le maintien de la langue française en Amérique se poursuit avec vigueur depuis un siècle et demi.

L'amour de notre langue, un sentiment de dignité nationale, la persécution même, sourde quelquefois, souvent à ciel ouvert, poussent chaque jour, à la bataille, de nouvelles recrues.

Nos confrères des Etats-Unis se groupent et font des efforts dignes d'éloges pour défendre leurs foyers contre l'invasion de l'idiome saxon.

Dans notre province de Québec, un double travail a été entrepris en faveur de la langue française : *élimination* des anglicismes, et *assimilation* de termes français trop longtemps ignorés ou même, à tort, dédaignés. La société du *Parler français*, aidée par divers comités similaires, poursuit avec zèle cette œuvre patriotique.

Tous, nous applaudissons ces vaillants qui se sont voués au succès d'une cause chère à nos cœurs.—Applaudir c'est bien, c'est beau!— Mais ne pouvons-nous pas faire mieux encore? prendre part à ces travaux?

Oui, nous le pouvons. Nos jeux nous en offrent de fréquentes occasions, si nous voulons remplacer le terme anglais par l'expression française.

Ainsi ne parlons plus, entre nous, de *match*, de *run*, d'EMPAILLEUR, etc., mais plutôt de joute, de tournée, d'arbitre...

Ne nous laissons pas arrêter par l'ennui qu'une terminologie nouvelle peut causer durant les premiers jours. Un peu de bonne volonté!

Rien de pénible comme d'entendre, dans une phrase qui prétend être française, trois ou quatre mots anglais.

Pas de pot pourri.

PARLONS FRANÇAIS.

Vocabulaires et tableaux ont paru dans notre *Bulletin*, et dans le *Collégien*.

Les vocabulaires ont d'abord été établis par le Cercle Girouard, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, puis corrigés et augmentés d'après des indications de notre Comité d'étude, d'un correspondant de la *Patrie* et du directeur des amusements au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

A.-LEO LEYMARIE. *Le Canada Confédéré*. Lille (L. Danel), 1910, 41 pages.

Étude extraite du *Bulletin de la Société de Géographie de Lille* (janvier 1910). Géographie et histoire politique.

ÉPHEM CHOUINARD. *Petit Histoire des Grandes Rois de Angleterre, par un coloniste des plus véridiques.* Québec (Laflamme & Proulx), 1910, in-8., 24 c. × 16 c., 162 pages.

M. le docteur W.-H. Drummond, de Montréal, s'est amusé à prêter aux Canadiens français un langage ridicule ; il a imaginé un idiome qui n'a pas de nom, un baragouin qui serait l'anglais parlé par « *the habitant* ». Cela fait, paraît-il, des poèmes humoristiques.

Pareillement et sans plus de méchanceté, M. Chouinard rend le change aux Anglais de chez nous. Sa *Petit Histoire* est toute écrite dans le français étonnant que parlent les Anglais... qui ne savent pas le français. C'est le plus pur *Parisian French*, le classique *Parisian French*. Et la *Petit Histoire* est en vers, tout comme les poèmes du Dr Drummond ! Chaque roi « de Angleterre » a son morceau, depuis Egbert-le-Grand jusqu'à Édouard VII, et sur plusieurs, l'auteur a su dire, drôlement mais avec franchise et parfois non sans rudesse, la vérité.

Les Anglais diront peut-être que M. Chouinard a voulu les railler... Pourquoi le Dr Drummond a-t-il tenté de faire rire à nos dépens ? Chacun son tour !

R. G. P. *Autour de la Buvette.* Lévis, 1910, in-8., 17 c. × 11 c. 223 pages.

Quatre-vingt-neuf chapitres, pleins de vie, de lecture attrayante et facile, habilement diversifiés, et qui forment un excellent traité de tempérance.

L'auteur, bien connu, a voulu signer : « R. G. P. » Mais on peut lire ces initiales à rebours...

« R. G. P. », ou « P. G. R. », a fait un bon petit livre, et qu'il faut répandre. C'est plus qu'un bon livre, c'est une bonne œuvre.

PIERRE GRASSET. *Un Conte bleu.* Paris (Bernard Grasset), 1910, in-12., 292 pages.

« Roman », dit la couverture, « conte bleu », dit la lettre-préface. C'est une tranche de vie, plutôt, tragique et pourtant toute simple, où « les événements les plus graves surviennent

avec la tranquillité des choses naturelles ». Mais il y a dans la vie des passages qu'il vaut mieux taire, des souvenirs que chacun doit garder pour soi, sur lesquels il n'est pas bon d'inviter les jeunes gens à rêver. C'est pourquoi nous regrettons que l'auteur n'ait pas omis une couple de chapitres de son *Conte bleu*—chapitres du reste inutiles, qui n'offrent guère d'intérêt, et qui peuvent prêter à des rêveries malsaines.

ADJUTOR RIVARD.

BIBLIOGRAPHIE

Adjutor Rivard. *Legendre*. Tiré à part des Mémoires de la Société Royale du Canada (1909-1910). Ottawa, in-8°, 24c. 5×16c. 5, 14 pages.

Nos lecteurs connaissent cette étude délicate, pénétrante, sobre, bienveillante et juste, faite par M. Rivard sur Napoléon Legendre. « Legendre fut simplement un écrivain de talent, d'un talent fin et délié, et sûr aussi, et discret surtout. » C'est l'une des meilleures définitions que l'on ait donnée de l'auteur des *Échos de Québec*, des *Perce-Neige*, des *Mélanges*. M. Rivard qui a étudié de près l'œuvre de ce Québécois, s'applique à qualifier—et il y réussit à merveille—le jugement que lui-même a si heureusement formulé. Il a surtout bien mis en lumière ce goût des choses de chez nous, et cet amour de la langue française, franche et savoureuse, qui apparaissent dans la prose et dans les vers de Legendre.

C. R.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

F

Fâchage (*fâçà:*) s. m.

|| Fâcherie.

Fâche (*fâ:c*) s. f.

|| Fâcherie, brouillerie. *Ex.* : Il y a de la *fâche* entre moi et mon voisin.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.

Façon (faire belle) (*fè:r bèl fâsō*) loc.

|| Faire bonne mine (à qq'un).

Façon (*fâsō*) s. f.

|| Brassin (de savon), chaudronnée (de sucre, de sirop).

FR.-CAN. V. *brassin*.

Factorie (*fâktri*) s. f.

|| Manufacture, usine. *Ex.* : Travailler aux *factories*.

ETYM. Ang. *factory* = m. s.

Facteur de beurre (*fâktè:r dè bæ:r*).

|| Beurrier.

VX FR. *Facteur* = celui qui fait qq. ch., DARM.

Fadir (*fâdî:r*) v. tr. et intr.

1^o v. tr. || Affadir. *Ex.* : Ça me *fadit* le cœur.

2^o v. intr. || Faiblir. *Ex.* : Le cœur me *fadit*.

DIAL. *Fadir* = faiblir, Haut-Maine, MONTESSON.

Fafiner (*fāfinē*), **fafigner** (*fāfinē*) v. intr.

1^o || Hésiter, tergiverser, équivoquer, ruser.

DIAL. *Fafiner* et *fafigner* = m. s., Normandie, DuBois, MOISY, MAZE. *Fafiner* = plaisanter, folâtrer, badiner, Normandie, MOISY A. N.

2^o || Finasser, user de subterfuges.

Faignant (*fenā*) adj.

|| Fainéant, paresseux.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT; Bas-Maine, DOTIN; Normandie, ROBIN, MOISY, DuBois; Picardie, CORBLET; Haut-Maine, MONTESSON; Saintonge, ÉVEILLÉ; Bresse, GUILLEMAUT.

Faignantise (*fenāti:z*) s. f.

|| Fainéantise.

Faillette (*fāyèt*) s. f.

|| Faiblesse, syncope. *Ex.* : Quand elle l'a aperçu tout en sang, elle a eu une *faillette*.

DIAL. *Faillette* = feinte, Normandie, MOISY.

Faillir (*fāyi:r*) v. tr.

|| Détruire.

Fainiant (*fenyā*) adj.

|| Fainéant, paresseux.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY, ROBIN, MAZE; Ile-et-Vilaine, ORAIN.

Fair (*fè:r*, *fè:r*) adj. *ang.*

|| Juste, légitime, équitable. *Ex.* : C'est *fair play* = c'est juste, c'est franc jeu, c'est de bonne guerre, c'est une lutte à armes égales.—Ce n'est pas *fair* = ce n'est pas juste, ce n'est pas loyal.—Ce n'est pas *fair play* = ce n'est pas juste, ce n'est pas franc jeu, c'est un mauvais tour, une perfidie, un trait de perfidie.—Donner *fair play* à q'elqu'un, être *fair* avec qq'un = traiter

qq'un loyalement, avec justice; lui donner l'occasion de se défendre, de se justifier; lui laisser avoir ses coudées franches; lui fournir l'occasion de se refaire, de regagner, au jeu ou dans les affaires.

Faire (*fè:r*) v. tr.

|| *Vous faites* = vous faites. — *Que je fasse, fasse* = que je fasse.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY, ROBIN, *Revue des Parlers pop.* I, 87.

Faire (*fè:r*) v. intr.

|| Suffire. Se dit surtout à la fin d'un repas que l'on a commencé avec grand appétit. *Ex.* : Voyons, es-tu mieux ?—Ah ! Oui. Ça commence à *faire*.

DIAL. *Faire*, m. s., dans le Centre, JAUBERT.

Faire du feu (*fè:r du fé*).

|| Se dit en parlant d'une action faite avec une extrême vivacité. *Ex.* : Il courait si vite que ça en *faisait du feu*.

FR. *Un cheval qui fait feu des quatre pieds* = par le choc des fers, en galopant sur les pavés, DARM.; *faire feu des quatre pieds* = au fig., faire tous ses efforts pour réussir, LAR.

Faire couler (*fè:r kulé*).

|| Mettre une *sucrierie*, en exploitation. *Ex.* : Le temps de *faire couler* va bientôt arriver.

Faire de la toile (*fè:r d la twèl*).

|| Perdre connaissance.

FR. Argot de théâtre : *faire de la toile* = s'embrouiller dans un passage de son rôle, BESH.

FR.-CAN. « Je sanglai un coup de bâton à côté de l'oreille de ce chat et lui fis *faire de la toile* = jeter le dernier soupir en allongeant les pattes », P. Potier, Détroit, 1744.

Faire au nom du Père (*fè:r ó nō du pé:r*).

|| Se signer, faire le signe de la croix.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

Faire baptiser (*fè:r baîzè*).

|| Avoir un enfant. *Ex.* : Il a fait *baptiser* hier pour la douzième fois.

Faire le train (*fè:r lè tré*).

|| Soigner les animaux.

FR. *Faire le train* = se réjouir avec bruit, BESH.

Faire son jar (*fè:r sō jà:r*).

|| Faire l'homme d'importance.

Faire son gros (*fè:r sō gró*).

|| Faire l'homme d'importance.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.

Faire un fou de soi (*fè:r œ fu dè swa*).

|| Faire le fou, le bouffon. *Ex.* : Il a fait un fou de lui pendant toute la soirée.

ÉTYM. Cf. ang. *to make a fool of himself*.

Faire exposition (*fè:r ekspózisyo*).

|| Faire étalage. *Ex.* : C'est un homme qui fait exposition de sa richesse = qui fait étalage de sa richesse.

Faire des choux et des raves (*fè:r dé cu e dé ràv*).

|| Faire n'importe quoi (d'une chose). *Ex.* : Je te donne ce livre, tu pourras en faire des choux et des raves, il est à toi.

DIAL. La même locution est en usage dans la Bresse, avec la même signification, GUILLEMAUT.

Faire une queue à qq'un (*fè:r àn ká a kækē*).

|| Le distancer, le laisser loin derrière soi; *au fig.* le surpasser. *Ex.* : Ils sont partis ensemble, mais Baptiste n'a pas pris de temps à faire une queue à Thomas, parce que son cheval est bien meilleur.

Faiseur (*fèzà:r*) s. m.

|| Souscripteur, celui qui souscrit un billet. *Ex.* : Nous avons donné notre billet, j'étais le faiseur et lui l'endosseur.

Faiseux (*fèzá*) s. m.

|| Faiseur, fabricant de. *Ex.* : Un faiseur de plans.

DIAL. *Faiseux*, m. s., dans le Centre, JAUBERT, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

Fait (comme de) (*kòm dè fèt*) loc. adv.

|| En effet. *Ex.* : Il avait dit qu'il viendrait; *comme de fait*, il est arrivé.

DIAL. *Comme de fait*, m. s., en Normandie, MOISY, ROBIN.

Faiter (*fè:té*) v. tr.

|| Faire ou réparer le faite d'une maison, d'un bâtiment.

DIAL. *Id.*, en Normandie, MAZE.

Falaise (*falè:z*) s. f.

|| Banc de neige en forme de falaise escarpée.

FR. *Falaise*: escarpement de terre et de roche qui borde la mer, DARM.

VX FR. *Falaise* = hauteur, montagne, LA CURNE.

Falbana (*fàlbàna*) s. m.

|| Falbala.

Fale (*fàl*) s. f.

|| Poitrine, estomac. *Ex.* : Cache-toi donc la *fale*.—Avoir la *fale* à l'air.

DIAL. *Fale* a ce sens en Normandie, *Rev. des p. p.* I, 43.

Fale (avoir la) basse (*avwè:r la fàl bà:s*).

|| Avoir faim, être affamé. *Ex.* : Je n'avais pas mangé depuis deux jours, je t'assure que j'avais la *fale basse*.

Fancy (*fànsé*) adj. ang.

|| Élégant, joli, coquet.

Fanferluche (*fāfèrluc*) s. f.

|| Fanfreluche, petite chose légère, colifichet, ornement de peu de goût et de peu de valeur.

DIAL. *Fanferluche*, m. s., *Bull. des Parlers normands*, p. 471.

Fanforluche (*fāfòrluc*) s. f.

|| Fanfreluche.

Fanfreluque (*fāfrèluk*) s. f.

|| Fanfreluche.

DIAL. *Id.*, en Normandie, MOISY.

Fanil (*fàni*) s. m.

|| Fenil, grenier à foin.

DIAL. *Fani*, m. s., en Normandie, MOISY, *Revue des P. pop.*, I, 107, 137.

Fantache (*fâtâc*) s. m. et adj.

|| Fantasque.

Fantasse (*fâtâs*) s. m. et adj.

|| Fantasque.

DIAL. *Id.*, dans le Centre, JAUBERT.

Fantasserie (*fâtâsri*) s. f.

|| Fantasquerie (habitude d'un caractère fantasque, BESCH).

Fars (*fâ:r*) s. m.

|| Farce, hâchis de viandes épicées ou de pommes de terre, dont on garnit l'intérieur d'une volaille.

FR.-CAN. *Far* = farce, POTIER, S. J., au Détroit, 1744.

DIAL. *Fars*, m. s., Normandie, DuBois.

Faraud (*fârô*) adj. et s. m.

|| Galant, jeune homme qui fait la cour à une jeune fille.

Ex. : Elle est sortie avec son *faraud*.

FR. *Faraud*, e : celui, celle qui se pavane dans ses beaux habits, DARM.

Farauder (*fârôdé*) v. intr. et tr.

1^o v. intr. || Faire le *faraud*, le galant.

DIAL. *Farauder* : faire le beau, être très élégant, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

2^o v. tr. || Faire la cour à (une jeune fille).

Farbana (*fârbânâ*), **farbalas** (*fârbâlâ*) s. m.

|| Falbala.

DIAL. *Farbana* = falbala, en Normandie, MOISY, DuBois.

Far-blanc (*fâr blâ*) s. m.

|| Fer-blanc.

DIAL. *Id.*, dans le Centre, JAUBERT.

Farblantier, (*fârblâkyé*) **farblanquier**, (*fârblâké*) s. m.

|| Ferblantier.

DIAL. *Id.*, JAUBERT.

Farceux (*fârsâ*) adj. et s. m.

|| Farceur.

DIAL. *Farceux* se dit en Normandie, MOISY, MAZE; en Picardie, HAIGNERÉ.

Farcin (*fârsé*) s. m.

1° || Crasse épaisse qui s'amasse sur la peau d'une personne malpropre.

DIAL. *Farcin*, m. s., en Normandie, MAZE.

2° || Maladie de la peau, causée par la malpropreté et qui attaque les pores.

FR. *Farcin* = maladie contagieuse des chevaux, BESCH.

Fardage (*fârdâ:j*) s. m.

|| Fard, dehors spécieux qui colore ou défigure la vérité, précautions, atténuations, subterfuges auxquels on a recours en parlant. *Ex.* : *Parler sans fardage* = parler sans fard.

FR. *Fardage* = tromperie commerciale, LAR.

Fardoques (*fârdôc*) s. f. pl.

|| Broussailles.

FR.-CAN. Cf. *ferdoques*, *fredoches*, *feurdoches*, *fardoques* = m.

s. Au fig. : *Le voilà dans les fardoques* = il s'embrouille.

Fardure (*fârdû:r*) s. f.

|| Fard.

Farfouillage (*fârfuyâ:j*) s. m.

1° || Furetage.

2° || Bégaiement, mauvaise prononciation.

Farfouillard (*fârfuyâ:r*) s. m.

|| Fureteur, tarfouilleur.

DIAL. *Farfouillard* = qui parle en bégayant, Bas-Maine, DOTTIN.

Farfouillement (*fârfuyâmâ*) s. m.

|| Furetage.

DIAL. *Farfouillement* = bégaiement, Bas-Maine, DOTTIN.

Farme (*fârm*) s. f.

|| Ferme.

DIAL. *Id.*, Picardie, CORBLET; Centre, JAUBERT; Normandie, MOISY, A. N., ROBIN.

Farmer (*färmè*), **farmeté** (*färmété*), **farmeture** (*färmétu:r*), **farmier** (*färmyé*).

|| Fermer, fermeté, fermeture, fermier.

Fatigue (*faïik*) s. f.

|| Fatigue.

DIAL. *Id.*, en Normandie, ROBIN, MOISY, DuBOIS; dans le Bas-Maine, DOTTIN; dans le Centre, JAUBERT.

Fatiguer (*faïiké*) v. tr.

|| Fatiguer.

DIAL. *Id.*, en Normandie, ROBIN, MOISY, DuBOIS; dans le Bas-Maine, DOTTIN; dans le Centre, JAUBERT.

Faubourg (*fobu:r*) s. m.

|| Agglomération de maisons autour de l'église paroissiale.

Ex.: Aller au *faubourg*. — Tous les magasins sont dans le *faubourg*.

FR.-CAN. On dit aussi le *fort*: « Aller au *fort*. »

Farine (*sous*) (*su färin*) loc.

|| De bonne humeur, gai, joyeux. *Ex.*: Es-tu *sous farine*, à matin?

Farinier (*färiyé*) s. m.

|| Huche, coffre où l'on garde la farine.

FR. *Farinier* = celui qui fait le commerce de la farine, DARM.

DIAL. *Farinière* = huche, dans quelques provinces, LAR.

Faux, fausse (*fö, fö:s*) adj.

1° || *Fausse indigestion* = indigestion légère, dont on est vite remis.

DIAL. *Id.*, Bresse, GUILLEMAUT.

2° || *Fausse purisie* = pleurésie peu grave.

3° || *Fausse gorge* = goître. *Ex.*: Avoir une *fausse gorge*.

DIAL. *Fausse gorge* = le larynx et la trachée, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

Fégonde, -de (*fégō, ô:d*) adj.

|| Fécond.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

Feluet (*fæliuèt*) adj.

|| Fluet; maladif, faible, chétif, malingre.

DIAL. *Id.*, Normandie, ROBIN.

Fend-le-vent (*fā l vā*) s. m. et f.

|| Fendant, personne qui prend des airs arrogants, qui marche la tête haute.

Fendant (*fā:dā*) adj.

|| Qui se fend facilement. *Ex.* : Ce bois-là est bien *fendant*.

Fendre (*fā:d*) v. intr.

|| Se fendre. *Ex.* : Ce bois *fend* bien.—La terre *fend* à la sécheresse.

FR. *Fendre* au neutre n'est employé qu'au figuré: «La tête me *fend*.»

DIAL. *Fendre* = se fendre, Centre, JAUBERT.

Fendre la face à (*fā:d la fās a*).

|| Révolter, indigner, insulter. *Ex.* : Ça me *fend la face*, d'entendre dire des choses pareilles!

Fener (*fènè*) v. tr.

|| Faner. *Ex.* : *Fener* le foin.

VX FR. *Fener* est l'ancienne forme, BOREL, DUCANGE, BOS, GODEFROY; le changement de *fener* en *faner* est irrégulier, DARM.

DIAL. *Fener* est normand, berrichon, bourbonnais, etc., DUCHON.

FR.-CAN. Le P. Potier a relevé *fener le foin* au Canada en 1743.

Fer (marchand de) (*mārcā t fē:r*).

|| Quincaillier, ferronnier.

Ferçure (*fārsu:r*), **forçure** (*fōrsu:r*) **frézure** (*frezu:r*) s. f.

|| Fressure (poumons, cœur et foie de l'animal).

Ferdaine (*færdèn*) s. f.

|| Fredaine.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY, DELBOULLE; Centre, JAUBERT; Bresse, GUILLEMAUT.

Ferdaisement (*färdez mā*) s. m.

|| Bruit produit par un froissement léger, froufrou.

Ferdaner (*färdoné*) v. intr.

|| Froufrouter, produire un *ferdaisement*. (V. ce mot.)

Ferdir (*färdi:r, fërdi:r*) v. intr.

|| Froidir.

DIAL. *Id.*, Maine, DOTTIN, MONTESSON.

Ferdoches (*färdóc*), fredoches (*frädóc*) s. f. pl.

|| Jeunes arbres dans une forêt de haute futaie, broussailles dans un terrain défriché.

VX FR. A. DELBOULLE, dans ses *Mots obscurs et rares de l'ancienne langue fr.* (*Romania*, t. XXXIII, p. 360), a relevé *fridoches* en 1667 : « Laquelle terre contenait huit et neuf arpens en haut et *fridoches* ». (Voir RÉVEILLAUD, *Hist. chron. de la Nouvelle-France*, p. 180.)

FR.-CAN. Voir *fardoques, repoussis*. Au fig. : Être dans les *ferdoches* = s'embrouiller, se perdre, ne savoir plus que dire ou faire.

Ferdonnement (*färdõnmā*) s. m.

|| Fredonnement.

DIAL. *Id.*, Bourgogne, MIGNARD.

Ferdonner (*färdoné*) v. intr.

|| Fredonner.

DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN; Normandie, DELBOULLE.

Feriand (*färyā*) adj.

|| Friand.

DIAL. *Id.*, Normandie, *Rev. des P. P.*, I, 137.

Feriousse (*färyus*), firiousse (*firyus*), friousse (*friyus*), filiousse (*filyus*) s. f.

|| Sac à tabac.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Comment faut-il traduire *Committee on resolutions*?

Nous comprenons qu'il s'agit d'un comité chargé de rédiger les résolutions, ordres du jour, délibérations ou vœux qu'une assemblée doit adopter. En ce cas, *Committee on resolutions* pourrait se traduire par « Commission des vœux », « Comité de rédaction des ordres du jour », etc.

Si ce comité devait lui-même déterminer les vœux à soumettre et en proposer l'adoption, ce serait plutôt un « Comité d'initiative ».

Pour ces traductions, il faut, non pas s'astreindre à reproduire la lettre de l'anglais, mais chercher d'abord ce qu'on veut dire, puis le dire tout simplement.

Le nom du cardinal Merry del Val se prononce-t-il *Merrî* ou *Merré*?

Prononcez par *i*. Pourquoi dire *Merré*, quand le nom s'écrit *Merry*?

SARCLURES

.*. Une compagnie anglaise, de Montréal, vend une poudre destinée à rendre plus hygiénique l'opération du balayage. Elle explique dans les termes suivants comment on doit se servir de la marchandise :

DIRECTION.--Pourez une ou deux poignées au point de départ, puis belayez comme d'habitude en tenant les saletés en ligne droite. La poussière et les saletés adhèrent à la poudre faisant ainsi un balayage propre sans lancer dans l'air aucune poussière que devrait se sépandre ensuite sur les meubles et le plancher.

Elle ne coûte pas cher grand elle est sagement employée.

La dernière phrase est la traduction de : « *It is inexpensive when properly used.* »

.*. Le rédacteur du *** veut attirer l'attention des lecteurs sur la bande du journal, où ils trouveront la date de la prochaine échéance de leur abonnement. Comme ailleurs, cette indication sert de quittance à ceux qui sont en règle avec l'administration et rappelle aux autres qu'ils doivent acquitter des arrérages.

Voici en quels termes notre journaliste s'exprime :

« LE LABELLE contenant votre nom et qui apparait en première page, montre jusqu'où va l'abonnement. »

Labelle vient je suppose, de l'anglais «label», étiquette.

Ne serait-il pas temps de faire insérer dans le code criminel un article pour défendre aux portefaix d'écrire dans les gazettes? Les délinquants pourraient être condamnés aux travaux forcés.... Mais pour le cas *du labelle*, cette peine ne suffirait pas.

.*. «M. Chs. N. Dumais le populaire agent d'assurance est descendu à Chambord la semaine dernière pour régler un commencement d'incendie chez le Dr Michaud. »

Voyez-vous la *descente* de ce populaire agent pour régler un commencement d'incendie?.... Le journal, d'où je tire cette nouvelle extraordinaire, ne pourrait-il acheter d'abord quelques virgules, puis envoyer son rédacteur à la petite école?

LE SARCLEUR.

ANGLICISMES

Anglicismes	Equivalents français
<i>Déwasher</i> (verbe formé du substantif angl. <i>washer</i> .)	Oter une rondelle. (<i>Washer</i> : rondelle ; morceau de fer ou de cuir placé à la base d'un écrou, ou de la partie de l'essieu qui traverse le moyeu d'une roue.)
As-tu <i>déwashé</i> l'essieu ?	As-tu oté la rondelle de l'essieu ?
<i>Erreur cléricale</i> (traduction de l'expression anglaise <i>clerical error</i> .)	Erreur, faute de copiste transcrivant un document.
Il s'est glissé une <i>erreur cléricale</i> dans le texte que nous avons publié.	Il s'est glissé une faute de copiste dans le texte que nous avons publié.
<i>Emphatiquement</i> (de l'angl. <i>emphatically</i> .)	Avec énergie.
Je proteste <i>emphatiquement</i> contre cette accusation.	Je proteste avec énergie , avec force contre cette accusation.
Il a dénoncé <i>emphatiquement</i> ses adversaires.	Il a vigoureusement dénoncé ses adversaires. <i>Emphatiquement</i> ne s'emploie en français que pour signifier : <i>avec emphase</i> , d'une manière <i>solennelle, emphatique</i> .

LE COMITÉ DU BULLETIN.

Atlas linguistique de la France, publiée par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

* * *

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

* * *

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'*Argus de la Presse*. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'*Argus*, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

* * *

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs ; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs ; \$2.00 pour les membres titulaires ; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre ; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les sept premiers volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$2.50 ; le troisième volume ne se vend que dans la série complète des sept années du BULLETIN, dont le prix est de \$17.50.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*
Université Laval

(Casier, N° 236)

QUÉBEC

Imprimerie et Reliure, L'ACTION SOCIALE (limitée), Québec.